

Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

Procédure de protection réglementaire des sources communales de Saint Hippolyte

Enquête Parcellaire



Sciences Environnement



Communauté de Communes
du Pays de Maiche

Juillet 2020 – Ver 5.1

Communauté de Communes du Pays de Maïche

Commune de Saint Hippolyte

Protection des sources de Plainchamps, de Blanchetterre et de la Ville

Mise en place des périmètres de protection autour du captage de Plainchamps et du réservoir de Blanchetterre

Dossier d'enquête parcellaire

1 Note explicative

La communauté de communes du Pays Maichois a entrepris une procédure réglementaire de mise en place des périmètres de protection autour des sources captées pour l'alimentation en eau potable de la commune de Saint Hippolyte qu'elle exploite sur le territoire communal.

Le projet de déclaration d'utilité publique basé sur un avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique sollicité pour ce dossier, prévoit la mise en place, d'une zone de protection immédiate autour de chaque captage devant appartenir à la collectivité.

Les futurs périmètres de protection des captages de Blanchetterre et de la Ville sont implantés sur des parcelles communales. En revanche, celui du captage de Plainchamps ainsi que celui qui concerne le regard de collecte se trouvent sur des parcelles privées. De même, le chemin d'accès au réservoir de Blanchetterre se trouve sur des parcelles privées et fera partie des futurs PPI.

Le futur arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique, conformément à l'article L 1321-2 du Code de la Santé Publique, prévoira que dans cette zone de protection immédiate la parcelle soit acquise en pleine propriété par la collectivité exploitant l'ouvrage de production d'eau potable.

La communauté de communes n'ayant pas de garantie quant à l'aboutissement des démarches d'acquisition à l'amiable des parcelles concernées, appartenant à des propriétaires privés, souhaite qu'une enquête parcellaire accompagne l'enquête publique relative à la procédure de protection des captages de Plainchamps, de Blanchetterre et de la Ville, afin qu'elle puisse acquérir, le cas échéant, ces parcelles par voie d'expropriation.

2 Captage de Plainchamps

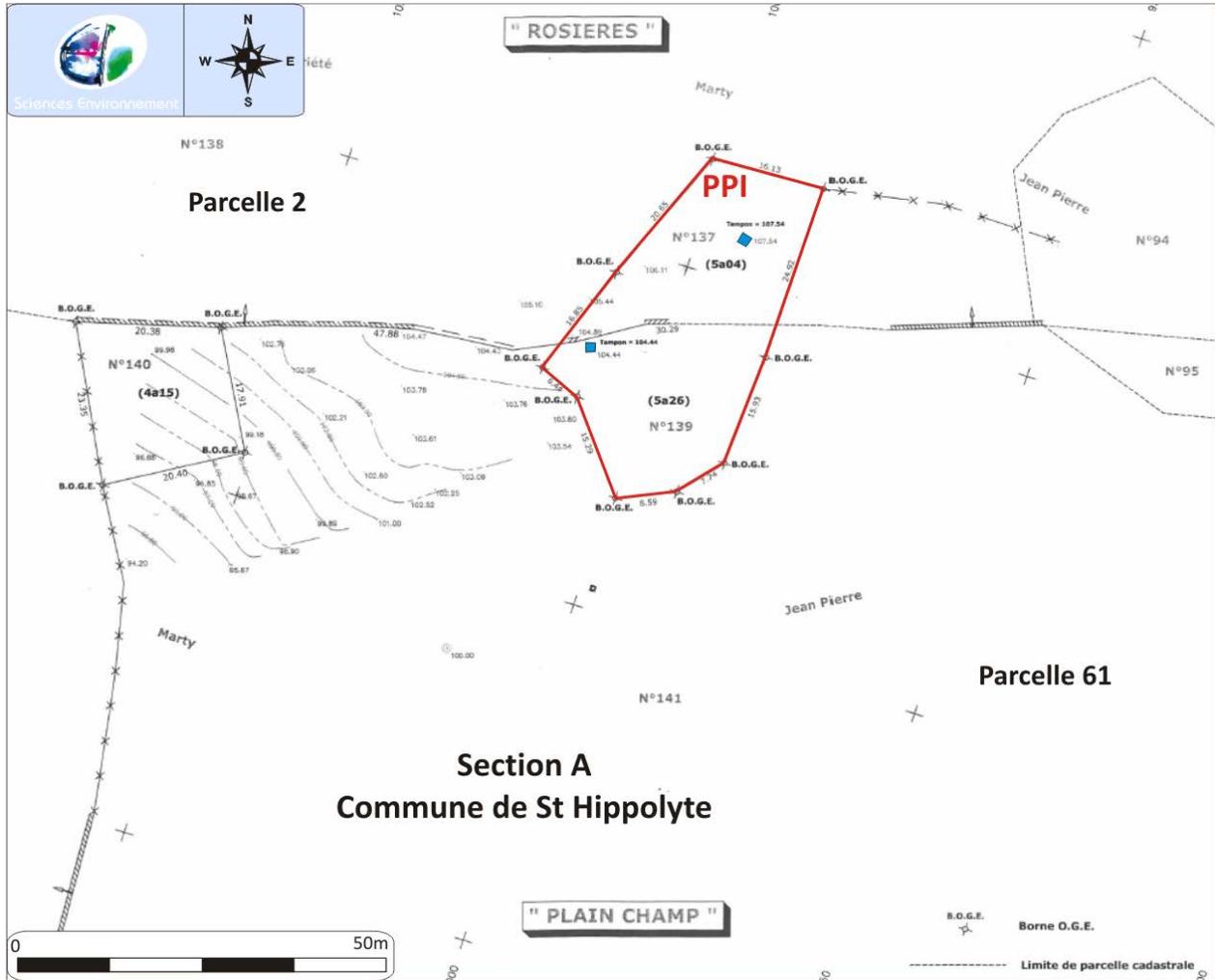
2.1 Localisation des terrains cessibles

Pour le captage de Plainchamps, ces périmètres de protection immédiate sont composés pour partie des parcelles A 1, 2 et 61 du cadastre de la commune de Saint Hippolyte. Lesdites parcelles appartiennent à un propriétaire privé.

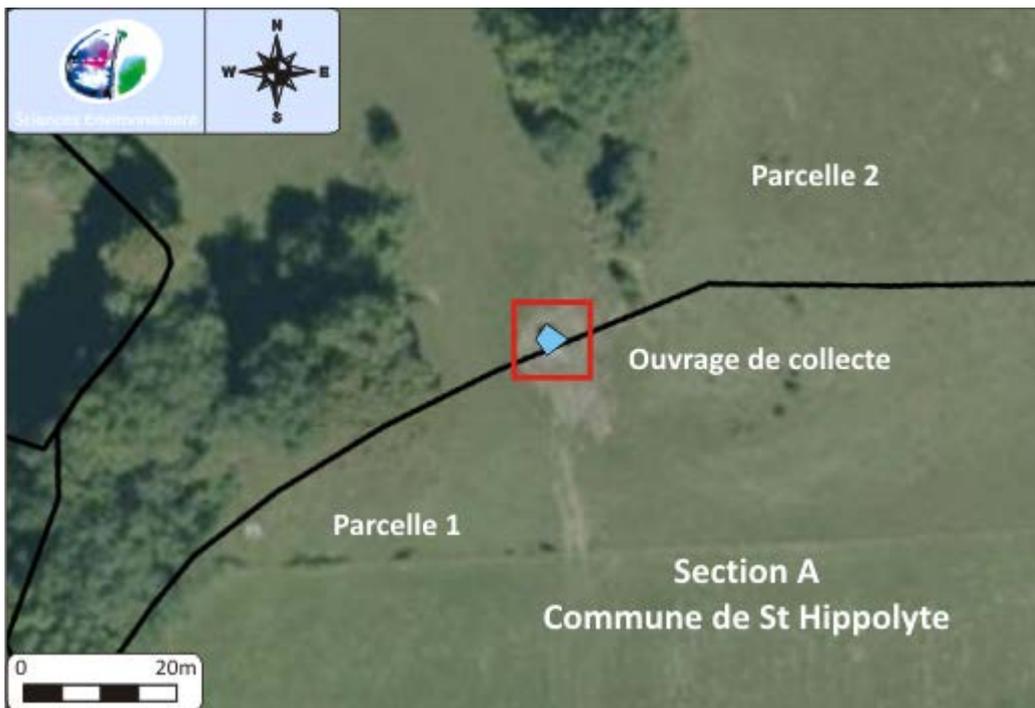
Le périmètre de protection immédiate défini autour de l'ouvrage de captage a été délimité à partir des bornes déjà existantes sur une superficie de près de 10 ares et 30 centiares. Le périmètre de protection immédiate défini autour de l'ouvrage de collecte correspond quant à lui à une zone clôturée équivalent à un carré dont les côtés mesurent 10 mètres.



Plan de localisation des terrains cessibles



Plan cadastral du terrain cessible pour le PPI du captage de Plainchamps



Plan cadastral du terrain cessible pour l'ouvrage de collecte de Plainchamps

2.2 Etat parcellaire des immeubles à acquérir

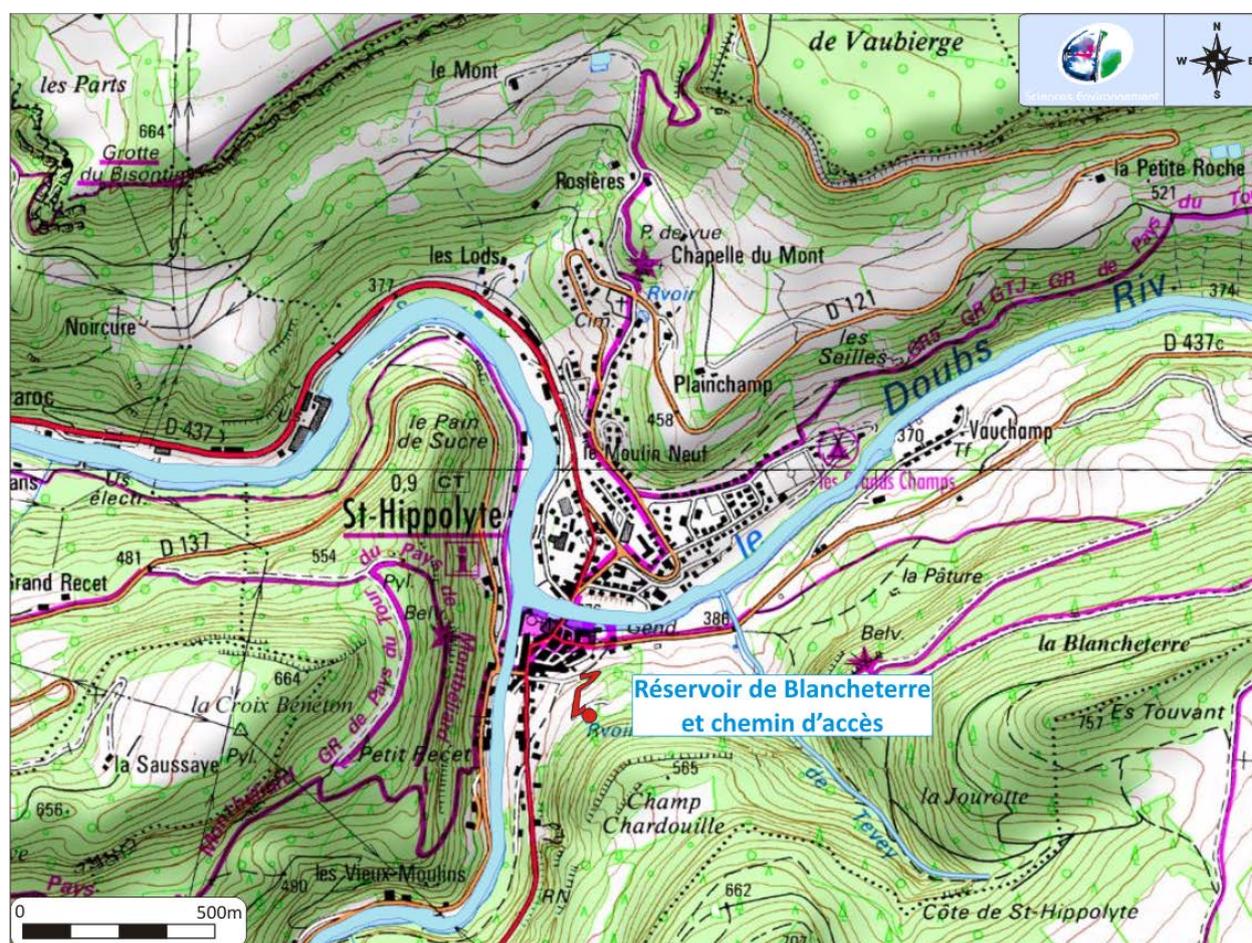
Immeuble à acquérir	Surface totale de la parcelle	Surface de la parcelle à acquérir	Propriétaire	Origine de propriété
Parcelle n°1 de la section A de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Rosières »	5 ha 74 a 90 ca	50 ca	M. MARTI Jean Pierre	24 septembre 1990 – <u>Volume 1990P2884</u> . Acquisition, datée du 1 ^{er} aout 1990, enregistrée par Maître MOUNIN notaire à Pont de Roide, entre autres desdites parcelles de M et Mme MELIERES. Prix de l'acquisition globale : 150 000 F
Parcelle n°2 de la section A de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Rosières »	3 ha 58 a 70 ca	5 a 54 ca		
Parcelle n°61 de la section A de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Plain Champ »	5 ha 78 a 80 ca	5 a 26 ca	M. MARTI Jean Pierre	7 février 1980 – <u>Volume 1980P3328</u> . Donation-partage en nue-propriété, datée du 26 décembre 1979, enregistrée par Maître MOUNIN notaire à Pont de Roide, entre autres desdites parcelles. Usufruit au profit de la donatrice Mme MELIERES et de son mari M. MARTI. Evaluation globale des terrains : 408 000 F

3 Réervoir de Blanchetterre

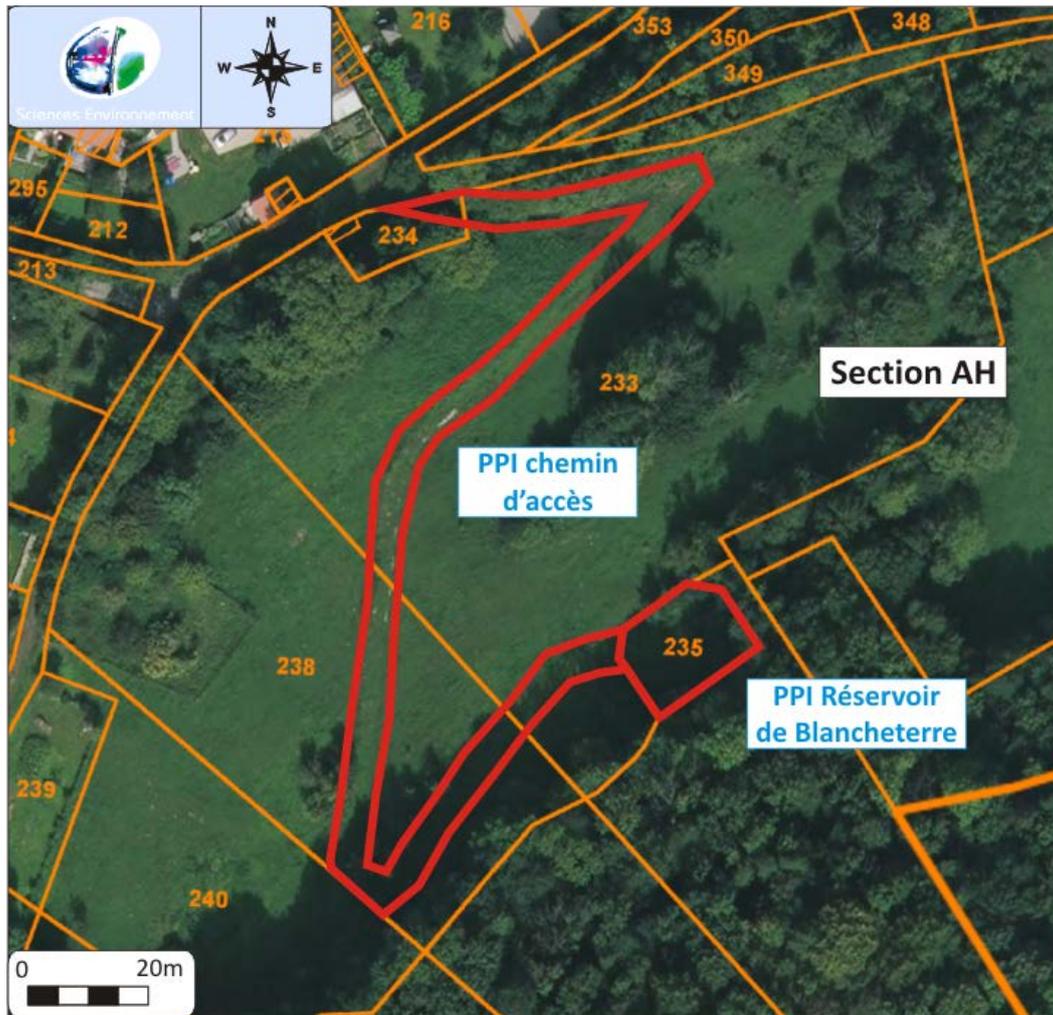
3.1 Localisation des terrains cessibles

Le réservoir de Blanchetterre est accessible via un chemin qui se trouve sur des parcelles privées. Afin d'assurer un accès pérenne à l'ouvrage, l'ARS a décidé d'incorporer ce chemin dans le PPI qui ceinture le réservoir de Blanchetterre.

Ce dernier se trouve sur la parcelle AH 235, propriété de la commune de Saint Hippolyte. En revanche, les parcelles 233, 234 et 238 de la section AH sur lesquelles se trouve le chemin d'accès appartiennent à des propriétaires privés.



Plan de localisation des terrains cessibles



Plan cadastral des terrains cessibles pour le PPI concernant le chemin d'accès au réservoir Blanchetterre

3.1 Etat parcellaire des immeubles à acquérir

Immeuble à acquérir	Surface totale de la parcelle	Surface de la parcelle à acquérir	Propriétaire	Origine de propriété
Parcelle n°233 de la section AH de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Sous Champ Chardouille »	84 a 32 ca	8 a 20 ca	<u>Usufruitier</u> : Mme JOUCHOUX Odette <u>Nus-propriétaires</u> : M. FAIVRE Alain, M. GUIBELIN Georges, M. GUIBELIN Florian et Mme FAIVRE Annie	24 août 1999 – <u>Volume 1999 P 3055</u> . Attestation, datée du 7 juillet 1999, enregistrée par Maître WILBRETT notaire à Pont de Roide, parmi d'autres biens, après décès de M. FAIVRE Emile laissant son épouse donataire d'un quart en plein propriété et de trois quarts en usufruit et ses enfants, héritiers chacun pour un tiers. Evaluation globale des terrains : 1 370 400 F Suivi du : 7 novembre 2012 – <u>Volume 2504P03 2012P4253</u> Attestation, datée du 30 octobre 2012, enregistrée par Maître RENAUD BERTOUX notaire à Pont de Roide, parmi d'autres biens, après décès de Mme FAIVRE laissant ses enfants, GUIBELIN, propriétaire.

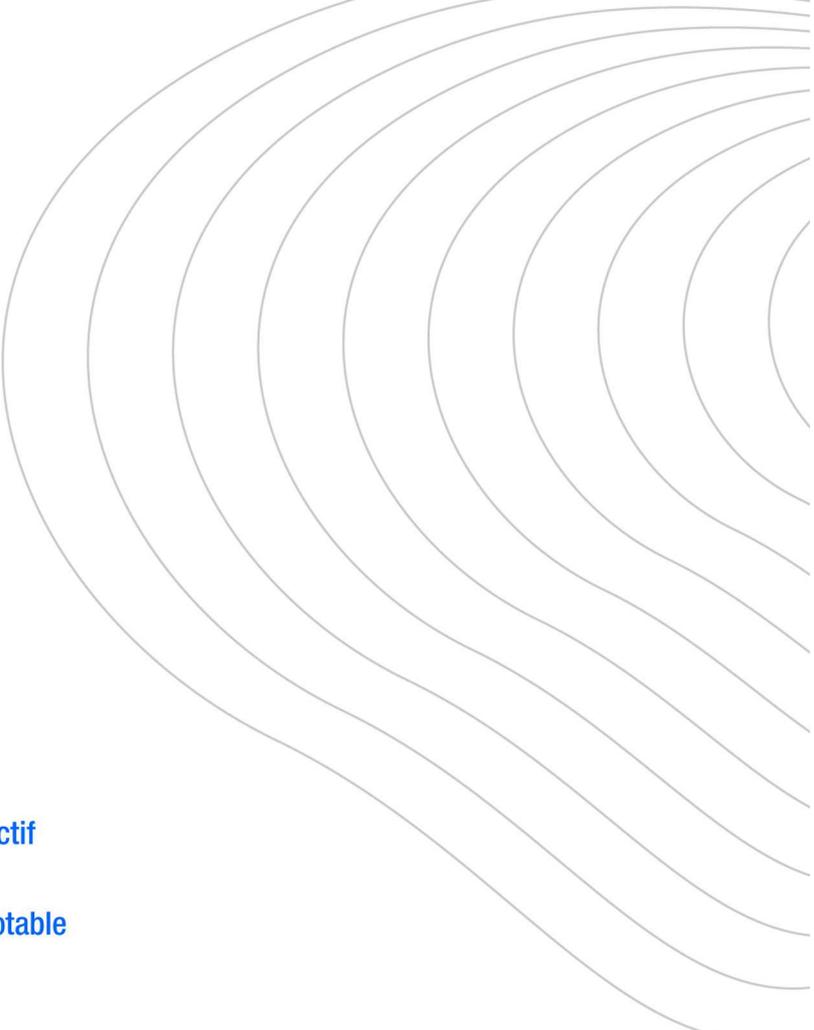
Immeuble à acquérir	Surface totale de la parcelle	Surface de la parcelle à acquérir	Propriétaire	Origine de propriété
Parcelle n°234 de la section AH de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Sous Champ Chardouille »	1 a 70 ca	38 ca	Mme ALLEMAND Marie Louise	<i>Aucun renseignement hypothécaire daté d'après 1956 n'a pu être retrouvé</i>
Parcelle n°238 de la section AH de la commune de Saint Hippolyte Lieu-dit « Sous Champ Chardouille »	39 a 60 ca	5 a 23 ca	Mme MAUVAIS Claude	18 Juillet 1985 – <u>Volume 4209 n°17.</u> Attribution dans partage après décès de Mme CLEMENCE de plusieurs parcelles dont la 238, enregistré par Maitre MONNIN, notaire associé à Pont de Roide. Evaluation globale des terrains : 155 000 F

4 Estimation financière des immeubles à acquérir

Section	Parcelles	Superficie à acquérir	Nature	Valeur vénale (*)
Captage de Plainchamps				
A	1	50 m ²	Friche	47,50 €
A	2	554 m ²	Friche	526,30 €
A	61	526 m ²	Friche	499,70 €
Sous-total H.T.				1 073,50 €
Réservoir de Blanchetterre				
AH	233	820 m ²	Friche	779,00 €
AH	234	38 m ²	Friche	36,10 €
AH	238	523 m ²	Friche	496,85 €
Sous-total H.T.				1 311,95 €
Total H.T.				2 385,45€

Ce montant correspond à un prix hors taxes et droits d'enregistrement.

(*) Source : La valeur vénale est estimée comme comprise entre 0,90 et 1,00 €/m² selon l'Agence Foncière du Doubs. L'estimation de l'acquisition a donc été réalisée avec un prix moyen de 0,95€/m².

- 
-  Énergies renouvelables
 -  Aménagement et environnement
 -  Déchets, Diagnostics de pollution
 -  Carrières, Installations classées
 -  Milieu naturel
 -  Hydrogéologie
 -  Eaux superficielles
 -  Assainissement collectif et non collectif
 -  Maîtrise d'œuvre et réseaux d'eau potable



Sciences Environnement

Agence de Clermont-Ferrand
10B place Roger Cournil
63370 Lempdes
Tél. +33 (0)4 73 83 69 21
Fax +33 (0)4 73 61 67 78
lempdes@sciences-environnement.fr

Agence de Besançon et Siège social
6 boulevard Diderot
25000 Besançon
Tél. +33 (0)3 81 53 02 60
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
besancon@sciences-environnement.fr

Agence d'Auxerre
12 route de Joigny
89113 FLEURY-la-Vallée
Tél. +33 (0)3 86 73 17 60
Fax +33 (0)3 86 73 16 37
auxerre@sciences-environnement.fr

www.sciences-environnement.fr